

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collecte des déchets : retour progressif à la normale

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, ramassage du bac marron, accueils des déchetteries, le fonctionnement du service des déchets revient progressivement à la normale à partir du 11 mai, avec toutefois quelques adaptations valables au moins jusqu'au 31 mai.

Collecte des déchets en porte à porte

Avec la fin du confinement, retour progressif à la normale de la collecte des déchets. La collectivité a pris les mesures nécessaires afin d'assurer le service normal de collecte d'ordures ménagères et de collecte sélective des papiers et emballages.

A partir du 11 mai, les tournées vont donc reprendre selon le calendrier habituel. Néanmoins, il est possible que certaines tournées ne puissent ponctuellement pas être assurées au regard des risques accrus d'indisponibilité des agents de collecte.

Dans ce cas, les habitants sont invités à respecter les consignes suivantes :

- Pour les collectes d'emballages habituellement effectuées tous les 15 jours, laissez votre bac jaune sur le trottoir jusqu'au samedi inclus : ces collectes seront prioritairement rattrapées si les moyens le permettent d'ici la fin de la semaine. Nous essayerons de rattraper la collecte les jours suivants en fonction des moyens disponibles. S'il n'est pas collecté d'ici le samedi soir, rentrez-le et ressortez-le à la prochaine collecte.
- Dans tous les autres cas, rentrez votre bac et présentez-le à la collecte suivante.

Rappel bonnes pratiques : pour préserver la santé des opérateurs de collecte et de tri des déchets, les déchets de soin ou de protection (masques, mouchoirs, gants jetables, etc.) doivent impérativement être mis dans un sac en plastique puis dans le sac poubelle des ordures ménagères, et en aucun cas jetés dans les bacs ou sacs jaunes !

La collecte des déchets de jardins

La collecte des déchets de jardins reprend progressivement et sera assurée au moins à 50% jusqu'à fin mai. Sortez votre bac le jour normal de la collecte. S'il n'est pas collecté, rentrez-le et représentez-le au prochain jour normal de collecte. **NOTA :** Une collecte exceptionnelle aura lieu le jeudi de l'Ascension dans les mêmes conditions (Sortez votre bac le jeudi de l'Ascension et s'il n'est pas collecté, rentrez-le et représentez-le le jeudi suivant).

Compte tenu des quantités importantes et afin de faciliter au plus vite un retour à la normale, seuls les bacs seront collectés et pas les éventuels compléments de fagots présentés à côté. Il est cependant rappelé que les bacs de déchets verts ne doivent surtout pas être tassés : trop chargés, ils risquent d'être cassés ou de tomber dans la benne lors de la collecte.

Rappels bonnes astuces :

- *Ne laissez pas votre bac marron sur le trottoir et stockez-le si possible à l'ombre*

- *Pensez toujours aux modes alternatifs de gestion des déchets de jardin, souvent plus bénéfiques pour votre jardin et pour l'environnement : compostage, paillage, broyage ...*

Les déchetteries

Les déchetteries de Lescar, Pau et la déchetterie recyclerie d'Emmaüs rouvrent pour l'ensemble des types de déchets à partir du 11 mai, aux jours et horaires habituels, dans le respect également des quantités maximales habituelles. Afin de limiter l'attente des usagers et de garantir le respect des gestes barrières, l'accès des voitures aux numéros de plaques d'immatriculation paires sera autorisé uniquement les jours pairs et celles aux numéros de plaques impaires les jours impairs. Les itinéraires spécifiques d'accès et d'attente mis en place depuis la réouverture restent valables jusqu'à fin mai, soit :

- Accès à la déchetterie de Pau obligatoirement par la rue Ramadier en venant de l'avenue Nobel
- Accès à la déchetterie de Lescar uniquement par la rue d'Arsonval

La déchetterie de Bosdarros va également rouvrir pour l'ensemble des types de déchets habituels à partir du samedi 16 mai, aux horaires habituels les mercredi matin (9h-13h) et samedis après-midi (14h – 18h). A titre exceptionnel, la déchetterie de Bosdarros sera également ouverte les samedis 16 et 23 mai matin de 9h à 13h. Consultez les modalités d'accès et les éventuelles restrictions en cette période sur www.pau.fr

La micro-déchetterie de Meillon va également rouvrir, pour les seuls déchets verts des particuliers de Meillon et Aressy (sur présentation d'un justificatif de domicile et carte d'identité) à compter du mardi 12 mai, aux horaires habituels (mardi matin 9h – 11h50, vendredi matin 9h - 11h50).

Les déchetteries de Jurançon et Bizanos sont fermées pour travaux. La déchetterie de Bizanos devrait rouvrir à partir du 29 mai : suivez cette actualité sur le site www.pau.fr.

Pour rappel : Les habitants de Rontignon et Uzos sont autorisés à utiliser la déchetterie d'ASSAT (selon les modalités d'organisation définies par la communauté de communes du Pays de Nay et consultables sur www.paysdenay.fr).

Professionnels

La collecte des cartons des professionnels au centre-ville de Pau reprend à compter du mardi 12 mai et sera assurée normalement la semaine suivante (collecte le mardi matin et le vendredi matin) ; celle des professionnels concernés dans les zones industrielles reprend le mercredi 13 mai.

Autres services

Le service de collecte des encombrants sur rendez-vous ne reprendra pas dans un premier temps. Les collectes de textile restent également suspendues.

Emmaüs rouvre à nouveau sa ressourcerie/recyclerie ainsi que la collecte de mobilier sur rendez-vous.

L'Atelier vélo participatif est solidaire : le don de vélo pour le réemploi est toujours possible en appelant l'association au 0615502114 et en apportant son vélo usagé directement au local de l'association au Bel Ordinaire à Billère.

L'ensemble de ces mesures est valable jusqu'au 31 mai. De nouvelles informations paraîtront selon les mesures nationales à venir. Suivez l'actualité déchet sur www.pau.fr

Pour toute question : Direction Développement durable et déchets / 05.59.14.64.30 / collecte@agglo-pau.fr
www.pau.fr

Merci de bien vouloir diffuser cette information dans vos prochaines éditions.
Contact presse : Isabelle Deluga / 05 59 27 85 80 / i.deluga@agglo-pau.fr